Département
Du Haut-Rhin

Arrondissement
MULHOUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 15 octobre 2026 à 20h

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à 20h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller.

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Raymonde SEILER, Alain MORILLON, Emmanuelle BONDUELLE, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, André BECK, Michel BOBIN, Elodie DEMARE, Anne-Sophie VAUTRAIN, Elodie GERUM, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration : Philippe HOERNER procuration à Emmanuelle BONDUELLE ; Guillaume POIMBOEUF procuration à Christian FRANTZ ; Nathalie HUCK procuration à Elodie DEMARE

Absents excusés sans procuration : Céline MANKOUR

En présence de : Catherine DENTZ, Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents : 11

Secrétaire de séance : Raymonde SEILER

Convocation du 9 octobre 2026

3. Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) et logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme : Participation à un groupement de commandes coordonné par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

En application de la loi ELAN, au 1er janvier 2022, toutes les communes devaient être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) par voie électronique et pour les communes (ou centres instructeurs) de plus de 3 500 habitants d'instruire ces demandes par voie dématérialisée via la mise en place d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

En 2021, Mulhouse Alsace Agglomération a proposé aux communes et centres instructeurs concernés de mutualiser la création du GNAU afin de favoriser la réalisation d'économies d'échelle ainsi qu'une harmonisation de l'outil et des pratiques pour une meilleure lisibilité au profit des usagers du territoire.

Le 13 octobre 2025, le Conseil d'agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération a approuvé la constitution d'un groupement de commandes dont le coordonnateur était Mulhouse Alsace Agglomération en vue de la passation d'un contrat pour l'hébergement et la maintenance d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) et d'un logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Cette convention constitutive du groupement de commande est résiliée afin d'en modifier la durée, les modalités d'adhésion et la liste des membres.

Il est proposé de conclure un nouveau groupement de commandes dont le coordonnateur reste Mulhouse Alsace Agglomération et un nouveau marché public pour une durée de quatre ans, le marché en cours arrivant à échéance fin 2026.

Les modalités de fonctionnement de ce groupement sont définies dans une convention constitutive du groupement dont le projet est ci-après annexé.

A cette fin, la **commune de Dietwiller** donne mandat à Mulhouse Alsace Agglomération pour gérer la procédure de passation et d'exécution du contrat objet dudit groupement en son nom et pour son compte.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve l'adhésion du groupement de commande relatif à la passation d'un contrat pour l'hébergement et la maintenance d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) et d'un logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, dont le coordonnateur sera Mulhouse Alsace Agglomération ;
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes et l'ensemble des pièces nécessaires à son exécution.
- Autorise M. le Maire ou son représentant à effectuer toutes formalités y afférentes

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ La secrétaire Raymonde SEILER

Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ
transmis à la sous-préfecture le 20/10/2026 - affiché le 20/10/2026